

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU CONSEIL DES MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

Travail*Démocratie*Paix

-:-:-:-:-:-:-:-

DECRET N° 78/160 DU 3 MARS 1978
confirmant le Capitaine BIKIN-KITA Philippe en
qualité de Directeur Général de la Sécurité Publique.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL DES MINISTRES -

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977;

Vu l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité
Militaire du Parti et fixant ses attributions;

Vu l'acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la
structuration du Comité Militaire du Parti;

Vu le décret 77/I65 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres;

Vu l'Ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice
du Pouvoir Règlementaire en République Populaire du Congo;

Vu le décret n°77/547 du 3 Novembre 1977 portant attributions et
organisation du Ministère de l'Intérieur;

Vu le décret n°77/550 du 3 Novembre 1977 portant création, attributions
et organisation de la Direction Générale de la Sécurité Publique;

Sur décision du Comité Militaire du Parti prise le 2 Décembre 1977;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er.-- Le Capitaine BIKIN-KITA Philippe est confirmé dans les
fonctions de Directeur Général de la Sécurité Publique.

...../.....

Article 2.— Le présent décret qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /-

Fait à Brazzaville, le 3 MARS 1973

Par le Président du Comité Militaire du Parti, Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil des Ministres,

Le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Général Joachim YHOMBY-OPANGO.

Le Premier Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Ministre de la Défense Nationale,

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.

Le Ministre de l'Intérieur

Commandant P. X. KATALI.

Juf
P. Le Ministre des Finances, en mission,

Le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, Chargé du Plan

K. J. S.
F. B. I. T. A.